

DEPARTEMENT du GERS

ARRONDISSEMENT D'AUCH

COMMUNE DE VIC FEZENSAC

Canton de VIC-FEZENSAC

N° 2024/D56

DECISION DU MAIRE

prise en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal

Le Maire de VIC FEZENSAC

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil municipal du 12 mai 2021 portant délégation d'attribution au maire de VIC-FEZENSAC;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 2122-22 alinéa 4 autorisant le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5% ; lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU la décision du maire n°2024-23 du 13 Juin 2024 relative à l'attribution du marché de travaux d'aménagement d'une maison d'assistante maternelle dans l'ancienne école de Lagraulas MAPA TRAV 202402 attribuant le lot n°7 – ELECTRICITE – COURANTS FORTS – COURANTS FAIBLES - à la SAS TAUPIAC ELECTRICITE, ZI de L'Hippodrome, 32 Rue Federico Garcia Lorca 32000 AUCH, pour un montant de 18 770,00€ HT, soit 22 524,40€ TTC.

CONSIDERANT la nécessité de travaux supplémentaires :

1°) Pour la buanderie : alimentation chauffe eau instantané sur prise ;

2°) Logement : Alimentation chauffe eau et protection ;

3°) Préau :

- Moins value va et vient sur 4 points lumineux ;
- Création d'un point lumineux sur SA ;
- Va et viens sur 4 points lumineux (suspensions clareo, couple noire extérieur et cuivre intérieur)

4°) Contrôle d'accès depuis le moniteur intérieur et poussoir de sortie :

- Alimentation et protection d'un visiophone et gâche ;
- Fourniture et pose de bouton poussoir de sortie lumineux et sonore (conforme handicap) ;
- Fourniture et pose de kit portier vidéo note ERP, avec platine 1 BP et moniteur 7 pouces + boucle magnétique) ;

Pour un montant de 3 026,00€ HT, soit 3 631,20€ TTC.

DECIDE

Article 1 : DE SIGNER l'avenant n°1 avec la SAS TAUPIAC ELECTRICITE, ZI de L'Hippodrome, 32 Rue Federico Garcia Lorca 32000 AUCH, portant le montant du lot n°7 – ELECTRICITE – COURANTS FORTS – COURANTS FAIBLES du marché public de travaux d'aménagement d'une maison d'assistante maternelle dans l'ancienne école de Lagraulas MAPA TRAV 202402 de 18 770,00€ HT, soit 22 524,40€ TTC à 21 796,00€ HT, soit 26 155,20€ TTC.

Article 2: Mme la Directrice Générale des Services, le service de gestion comptable sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera soumise au Contrôle de la légalité exercé par M. le Préfet du Gers.

Envoyé en préfecture le 04/03/2025

Reçu en préfecture le 04/03/2025

Publié le

ID : 032-213204621-20241112-2024_56-AR



Article 3 : La présente décision est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Pau dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.



A VIC-FEZENSAC,

Le 12 novembre 2024,

Madame le Maire

Barbara NETO

A handwritten signature in black ink, appearing to be the name 'Barbara NETO' written in a stylized, cursive script.